



COGEFI Gestion  
11, rue Auber  
75009 Paris  
France

Paris, le 27 novembre 2025,

## LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DU FCP COGEFI ELIXIR

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous détenez des parts du Fonds Commun de Placement **COGEFI ELIXIR** (ci-après le « **Fonds** ») (Code ISIN : **PARTS P/ FR0013140597**) et nous vous remercions de votre confiance.

### 1- Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Nous tenions à vous informer que la société de gestion COGEFI Gestion (ci-après la « **Société de Gestion** ») a tout d'abord souhaité changer de dépositaire et de centralisateur, SOCIETE GENERALE (SA) viendra en remplacement de CACEIS BANK.

En outre, la société de gestion a pris soin pour se conformer à la réglementation de supprimer les commissions de mouvement dans votre Fonds.

Enfin, la société de gestion tient à souligner l'augmentation des frais de gestion et de fonctionnement.

### 2- Informations importantes

Nous attirons votre attention sur le fait que votre fonds avait pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « Euro Stoxx en euros div. nets réinvestis» au travers d'une sélection de titres de type « stock picking » sur un horizon de placement supérieur à 5 ans.

Sa performance nette enregistrée est de 20.61% sur la période du 31 octobre 2020 au 31 octobre 2025, soit une performance de 3,81% par an. La performance nette de l'indice Euro Stoxx dividendes nets réinvestis en euros est de 101.08% sur la même période, soit une performance de 14.98% par an.

Cet écart s'explique principalement par le fort degré de concentration des indices sur les cinq dernières années, stratégie qui diffère de celle de la stratégie de gestion active du fonds basée sur une sélection de titres (stock picking) et une diversification impliquant des pondérations mesurées.

Vous trouverez en annexe un graphique de performance du fonds par rapport à son indicateur de référence.

### 3- Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations entreront en vigueur le **01/01/2026**.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au **26/12/2025**.

**4- Quel est l'impact de ces modifications sur le profil rendement/risque de votre investissement ?**

**Modification du profil rendement/risque : NON**

**Augmentation du profil de risque : NON**

**Augmentation potentielle des frais : OUI**

**Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement/risque : non significatif<sup>1</sup>**



**5- Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?**

L'opération envisagée n'a aucun impact sur votre fiscalité.

Si l'investisseur souhaite obtenir des informations complémentaires sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser au commercialisateur du Fonds ou à son conseiller fiscal.

**6- Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?**

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement.

	AVANT	APRES
<b>ACTEURS INTERVENANTS SUR LE FONDS</b>		
Dépositaire*	CACEIS BANK	SOCIETE GENERALE SA

<b>REGIME JURIDIQUE ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Objectif de gestion*</b>	<p>L'objectif du FCP COGEFI ELIXIR est d'obtenir, sur un horizon de placement supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indice EURO STOXX en euros (dividendes nets réinvestis) au travers d'une sélection de titres de type « stock picking », en respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).</p> <p>L'objectif extra-financier est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Influencer les émetteurs vers une meilleure prise en compte des enjeux ESG de leur secteur. Le fonds vise à conserver son évaluation ESG moyenne supérieure à la moyenne équipondérée de l'indice Euro Stoxx 600 après élimination des 20% de valeurs les moins bien évaluées ;</li> <li>- Suivre 4 indicateurs :</li> </ul>	<p>L'objectif du FCP COGEFI ELIXIR est d'obtenir, sur un horizon de placement supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indice <b>FCI EMU 200</b> en euros (dividendes nets réinvestis) au travers d'une sélection de titres de type « stock picking », en respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).</p>

<sup>1</sup> Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'intensité carbone ;</li> <li>○ Le nombre de cas identifiés de graves atteintes aux droits de l'homme ;</li> <li>○ La part des femmes au conseil d'administration ;</li> <li>○ L'indépendance du conseil d'administration.</li> </ul> <p>Sur ces 4 indicateurs suivis, le fonds se compare à son indice de référence à titre indicatif. Cependant, le fonds n'a pas pour objectif d'être mieux positionné que l'indice de référence sur l'ensemble de ces 4 indicateurs.</p> <p>Cet objectif extra-financier est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR.</p>	
<b>Indicateur de référence</b>	<p>Le gérant utilisera l'EURO STOXX en euros, dividendes nets réinvestis (SXXT Index – EU0009658194), comme élément d'appréciation « a posteriori » de sa gestion.</p> <p>L'EURO STOXX, sous ensemble de l'indice STOXX Europe 600, est composé d'environ 300 actions de grandes, moyennes et petites capitalisations de 12 pays de la Zone Euro. Il est calculé en euros, dividendes nets réinvestis, sur les cours de clôture.</p> <p>Il faut noter que la gestion du Fonds n'est pas indicielle ; en conséquence, la performance du Fonds pourra, le cas échéant, s'écarte sensiblement de son indicateur de référence, à la baisse comme à la hausse.</p> <p>A la date de la dernière mise à jour du prospectus, STOXX Ltd, administrateur de l'indice de référence EURO STOXX est sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.</p>	<p>Le gérant utilisera FCI EMU 200 en euros, dividendes nets réinvestis (FCIEMU2N Index ), comme élément d'appréciation « a posteriori » de sa gestion.</p> <p>Le FCI EMU 200, élaboré par Fair Cost Index, est un indice composé d'environ 200 actions de grandes et moyennes capitalisations issues des pays membres de la zone euro. Il est calculé en euros, dividendes nets réinvestis, sur les cours de clôture.</p> <p>Il faut noter que la gestion du Fonds n'est pas indicielle ; en conséquence, la performance du Fonds pourra, le cas échéant, s'écarte sensiblement de son indicateur de référence, à la baisse comme à la hausse.</p> <p>A la date de la dernière mise à jour du prospectus, Fair Cost Index, administrateur de <b>l'indice de référence FCI EMU 200</b> est sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.</p>

<b>FRAIS</b>			
<b>Frais de fonctionnement et autres Services</b>	<b>SUR ACTIF NET (hors OPC et hors liquidités)</b>  Taux barème Parts P : 2.20% TTC maximum	<b>SUR ACTIF NET</b> Taux barème Parts P : 0.35% TTC maximum	→
<b>Commissions de mouvement</b>	<u>Actions, Obligations convertibles et Instruments intégrant des dérivés simples</u> Maximum 0,40% TTC  <u>Obligations</u> Maximum 0,12% TTC	Néant	→
<b>Commission de surperformance</b>	15% TTC maximum l'an de la performance du FCP au-delà de l'EURO STOXX en euros dividendes nets réinvestis, si la performance est positive.	15% TTC maximum l'an de la performance du FCP au-delà du <b>FCI EMU 200 en euros</b> dividendes nets réinvestis, si la performance est positive.	=

\*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers en date du 25/11/2025.



## 7- Eléments clés à ne pas oublier

Nous nous permettons cependant d'attirer votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du **Document d'Information Clé (DIC PRIIPS)**.

Nous vous informons que le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, le règlement, ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles, sans frais au siège social de la société gestion COGEFI GESTION, 11 rue Auber 75009 Paris et sur le site internet [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr)

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande, dans un délai de 8 jour ouvré. Cette opération ne nécessite aucune intervention de votre part et n'occasionne aucun frais.

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire par E-mail à contact@cogefi.fr ou par téléphone au 01.40.06.02.22 auprès du gérant.

Du fait des modifications apportées au fonds, les actions proposées sont les suivantes :

- Si la modification vous convient, aucune action de votre part n'est nécessaire ;
- Si la modification ne vous convient pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais (aucune commission de rachat n'étant prélevée pour ce FCP) ;
- Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération, vous êtes invité à prendre contact avec votre conseiller.

N'hésitez pas à le contacter régulièrement pour faire un point sur l'ensemble de vos placements financiers.

Nous vous remercions par avance de votre confiance et vous prions d'agrérer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

*Anne d'ANSELME*  
Présidente COGEFI Gestion

DocuSigned by:  
  
3DAF05D3E6B345A...

## ANNEXE

### COMPARAISON DE PERFORMANCE ENTRE LE FONDS ET SON INDICATEUR DE REFERENCE

